

le LIEN de Landiras

LETTRE D'INFORMATION
ET DE NOUVELLES

AVRIL 2025

Édito du maire



Sommaire

◆ Vie municipale

Arrêté municipal p2
CM du 17 décembre 2024 p3
Salle de répétition p4

◆ Festivités

Sans Additif p5
Noël des enfants p5
Repas des anciens p5

◆ Cadre de vie

Prodige Art p6
FSL p7
Centenaires à Landiras p8
Part'Âge p9
Sentinelle p9
La santé des femmes p9
SEMOTOM p10
France identité p10

◆ Vie associative

Le Cercle p11
Club de karaté p11
Club Canin p11
Ca Val de Tursan p12
Gym Land p12
Jardin de Tomates p13
Les Arts Bleus p13
Vivre Ensemble p13
APE p14
Le Rayon Vert p14
AGRL p15
LEA p15

◆ Divers

L'Instant Beauté p16
Carrefour Contact p16

Chères Landiranaises, Chers Landiranaïsi,

Mars et avril sont une époque charnière pour les communes car il s'agit de voter les budgets qui engagent l'action de l'équipe municipale pour l'année en cours. Cette décision essentielle pour la vie de notre communauté s'insère aujourd'hui dans un contexte économique très difficile et une incertitude des recettes.

Le budget 2025 tiendra compte de la volonté des élus de faire preuve d'ambition et d'imagination en maîtrisant les dépenses tout en poursuivant les projets qui leur sembleront incontournables :

- Soutenir une politique scolaire dynamique,
- Assurer une politique sociale au même niveau que les années précédentes,
- Continuer à développer les équipements sécuritaires,
- Entretien de notre voirie et notre patrimoine,
- Continuer à maîtriser notre pression fiscale.

Tout cela avec un principal objectif qui est le développement du village dans le respect des traditions locales et de préservation de la qualité de vie au sein de notre village.

Dans un pays comme le nôtre, les défis à venir restent toujours et encore la limitation du gâchis qui passe par la récupération des déchets, le tri sélectif et le compostage. Bien sûr, cela ne se fera pas sans une participation de chacun d'entre nous, à mieux respecter ces biens précieux et essentiels que sont la nature et l'environnement et à en prendre davantage soin. Les gestes modestes que nous pouvons accomplir peuvent nous sembler dérisoires mais les petits ruisseaux sont à l'origine des grandes rivières. Alors que chacun médite sur son attitude vis-à-vis de notre environnement afin qu'il soit harmonieux et facile à vivre.

Bien à vous

Jean-Marc Pelletant

Concours maisons fleuries 2025

Après avoir passé un hiver au chaud voici que le printemps arrive tout doucement. La nature se réveille, des bourgeons apparaissent au gré de nos balades, le soleil nous réchauffe petit à petit et redonne vie à la nature. C'est le moment pour certains et certaines d'entre vous de sortir dans vos jardins, de les redécouvrir, de les embellir selon votre imagination, créant ainsi votre lieu floral et d'être si fiers de votre travail accompli avec la nature.

Seul ou en famille, chevronné ou amateur, peu importe, le tout est de se faire plaisir et d'apprécier le résultat final et de célébrer la beauté de la nature avec ses multiples couleurs, ses formes et ses senteurs. Pourquoi pas vous ?

N'hésitez plus, inscrivez-vous à notre concours ! Vous pouvez choisir la catégorie la plus appropriée à votre jardin (1 seule catégorie par inscription).

Pour vous inscrire, il vous suffit de compléter le bulletin d'inscription ci-contre et de le déposer en mairie, au plus tard le samedi 10 mai 2025 (le règlement est disponible en mairie).

Les résultats des concours et les prix seront remis lors de la cérémonie du 11 novembre 2025.

Un grand merci à tous nos futurs participants et participantes : nous avons hâte de découvrir vos créations florales !

Cécile Véga

Bulletin d'inscription 2025

Nom :

Prénom :

Adresse complète :

Tél. :

Catégorie d'inscription :

- Maison avec jardin Parc ouvert
 Murailles et murettes

Retrouvez tout le programme
des manifestations sur votre
Carte Agenda



Arrêté municipal

Arrêté municipal interdisant le stationnement des véhicules de plus de 3,5 tonnes

Distribution du courrier
 Pour signaler tout manquement et enregistrer toute réclamation : appelez le 36 31

Le maire a pris un arrêté visant à interdire le stationnement des véhicules de plus de 3,5 tonnes sur certaines voies. Cette mesure a pour objectifs :

- **Protéger les infrastructures** : éviter la détérioration accélérée des trottoirs et des chaussées.
- **Réduire les nuisances** : limiter le bruit pour les riverains.
- **Fluidifier la circulation** : éliminer les gênes causées par ces stationnements.
- **Assurer la sécurité** : garantir la visibilité et donc la sécurité des autres usagers de la route.

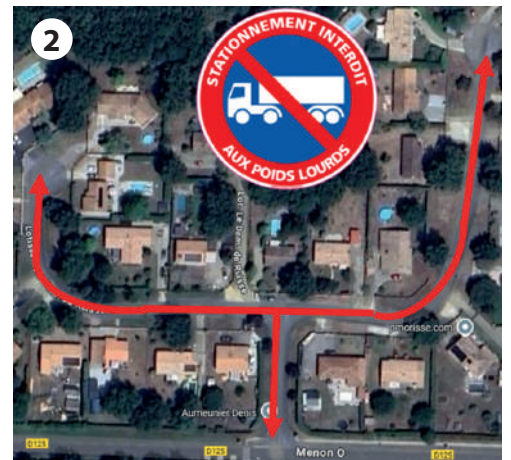
Exceptions à cette interdiction :

- **Les véhicules de personnel** en charge d'une mission de service public, notamment de sécurité et de secours.
- **Les véhicules de concessionnaires du domaine public** accomplissant une mission d'intérêt général.
- **Les véhicules de livraison**
- **Les véhicules disposant d'une autorisation temporaire** et justifiée délivrée par la mairie (exemple : déménagement).

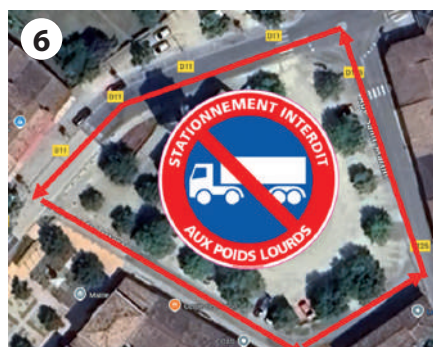
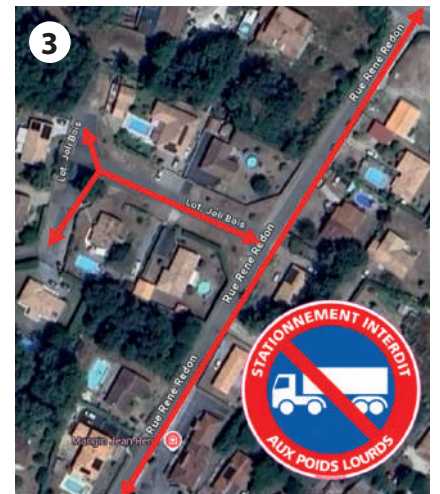
Cette décision s'inscrit dans une démarche globale d'amélioration du cadre de vie et de préservation des équipements publics, tout en tenant compte des besoins spécifiques de la collectivité.

Arrêté municipal complet à consulter en mairie ou sur son site internet.

Florence Bolmont



- 1 - Place de l'Europe, place du 8 mai et rue de Dippach
- 2 - Domaine du Ruisseau du Pin
- 3 - Lotissement Bois Joli
- 4 - Clos des Acacias
- 5 - Impasse des Vignes
- 6 - Place de l'Église
- 7 - Clos de Menon



Quelques décisions du conseil municipal du 17 décembre 2024

Résumé des décisions par Line BARADUC

Nota : les conseils municipaux sont ouverts au public

◆ Transfert de biens de section à la Commune

Il existe sur le territoire communal un certain nombre de sections de commune dépourvues de commission syndicale, rendant difficile leur gestion.

Les éléments transmis par le service des impôts des particuliers du centre des finances publiques de Langon, font apparaître que les impôts fonciers relatifs aux sections qui y sont soumises sont payés par le budget principal communal depuis plus de trois années consécutives ou qu'il n'existe pas de redevables identifiés.

Le souhait de la commune est d'acquiescer ces parcelles par transfert légal afin de faciliter la disposition et la gestion de ces biens immobiliers qui entreraient ainsi dans le domaine privé communal.

Il convient de déclencher cette procédure pour les biens de section suivants :

- Section d'Arrougeys (parcelle cadastrée E 793),
- Section d'Artigues (parcelles cadastrées D 103, 179, 197, 198, 248 et 1884),
- Section de Bouan (parcelles cadastrées A 185, 200, 277, 278 et 497),
- Section de Cabiros (parcelles cadastrées E 701 et 709),
- Section de Maron (parcelles cadastrées F 240, 244 et 256),
- Section de Pelote (parcelle cadastrée E 544),
- Section de Reney (parcelles cadastrées C 517 et 999).

◆ Lancement de la procédure de reprise des concessions dans le cimetière

Le Conseil municipal est informé de la présence de concessions présentant un état d'abandon manifeste dans le cimetière communal.

Il lui est proposé de lancer une procédure de reprise des concessions, telle que prévue au *Code général des collectivités territoriales*.

Pour qu'une concession funéraire puisse faire l'objet d'une reprise, il convient qu'elle remplisse trois critères :

- avoir plus de trente ans d'existence,
- la dernière inhumation a dû être effectuée il y a plus de 10 ans,
- être à l'état d'abandon.

◆ Modification du règlement de la bourse au permis de conduire et attribution d'une bourse

Une demande de bourse au permis de conduire a été sollicitée par Monsieur C. Nicolas. Il justifie d'une expérience de bénévolat auprès d'une association communale (*La Fraternelle*) et peut prétendre à l'attribution de la bourse au permis. La prise en charge représente 50 % du montant du forfait signé par le bénéficiaire avec l'auto-école Barnieu (50 % de 1400 € soit au maximum 700 €) versés dès la réussite de l'épreuve théorique du permis de conduire.

La commune a mis en œuvre en 2009 cette bourse au permis de conduire pour les jeunes landirais âgés de 16 à 25 ans en contrepartie d'une activité bénévole en faveur d'une structure associative et/ou du CCAS de la commune de Landiras.

Il devient nécessaire d'en modifier le règlement et de faire les modifications qui s'imposent liées essentiellement à l'évolution de la loi mais aussi aux tarifs.

◆ Modification de la contribution aux séjours vacances des jeunes landirais

Jusqu'à la fin de l'année 2024, la commune contribuait à hauteur de 100 € aux séjours vacances des jeunes landirais. Cette aide était attribuée sans conditions de ressources et versée directement à l'organisateur. À partir des séjours « hiver 2025 », le Conseil municipal décide de modifier et d'actualiser les modalités de versement de cette aide en tenant compte du quotient familial :

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5
Tranche de Quotient familial	0 à 300	301 à 800	801 à 1300	1301 à 1800	1801 et +
Taux de participation communale (en fonction du coût du séjour)	75 %	50 %	25 %	15 %	Aide forfaitaire de 50 €

Il est précisé que le quotient familial est sollicité par l'organisateur et que la participation communale est versée directement à celui-ci.

Les crédits afférents seront inscrits au budget de l'exercice en cours, dans la limite de 2 000 € par année.

◆ Rétrocession à la commune d'une bande végétale au lotissement Arose et d'une borne d'incendie

L'association syndicale Libre Lotissement Domaine Arose demande de rétrocéder à la commune une bande d'espaces verts longeant la RD11, cadastré H 2583, H 2578, H 2585, H 2687, H 2677 et H 2704 et d'une superficie de 1955 m².

Dans ce cas de procédure amiable, le transfert est dispensé d'enquête publique. L'intégration des équipements résulte d'un acte notarié de classement et d'un transfert de propriété après délibération du Conseil municipal autorisant le maire à accomplir les démarches nécessaires.

De même l'association syndicale Libre du Lotissement Domaine Arose demande de rétrocéder à la commune le point d'eau incendie 44 en vue de son intégration dans le service public de défense extérieure contre l'incendie.

Cette rétrocession du point d'eau d'incendie, du branchement et du tréfonds supportant les équipements est accordée à titre gracieux.

◆ Réforme des redevances de l'Agence de l'Eau Adour Garonne

La réforme précise que la redevance pour prélèvement sur la ressource en eau est maintenue mais que les redevances pour pollution de l'eau d'origine domestique et modernisation des réseaux de collecte sont remplacées à compter du 1^{er} janvier 2025 par :

- une redevance « consommation d'eau potable »,
- et de deux redevances pour performance « des réseaux d'eau potable » d'une part et des « systèmes d'assainissement collectif » d'autre part.

Concernant la redevance pour « performance des systèmes d'assainissement collectif » :

Elle est facturée par l'agence de l'eau aux collectivités compétentes pour traitement des eaux usées (maître d'ouvrage des stations d'épuration) qui en sont les redevables (ou à leurs établissements publics de coopération compétents),

- le tarif de base est fixé par l'agence de l'eau 0,35 €/m³
- le tarif applicable est modulé en fonction de la performance du ou des systèmes d'assainissement collectif (station d'épuration et l'ensemble du système de collecte des eaux usées raccordé à cette station d'épuration) de la collectivité compétente pour traitement des eaux usées (maître d'ouvrage de la ou des stations d'épuration) ; il est égal au tarif de base multiplié par un coefficient de modulation compris entre 0,3 (objectif de performance maximale atteint) et 1 (objectif de performance minimale non atteint, pas d'abattement de la redevance)
- l'assiette de cette redevance est constituée par les volumes facturés durant l'année, le montant en est répercuté sur chaque usager du service public de l'assainissement collectif sous la forme d'un supplément au prix du mètre cube d'eau assujéti à la redevance assainissement et fait l'objet d'une individualisation sur la facture d'assainissement.

Pour l'année 2025, le taux de modulation est fixé forfaitairement à 0,3 pour la redevance performance des « systèmes d'assainissement collectif ».

Le Conseil municipal fixe donc à 0,105 €/m³ (0,35 €/m³ x 0,3) la contre-valeur correspondant à la « redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif » qui sera répercutée sur chaque usager du service public d'assainissement collectif.

◆ Adhésion au Réseau des communes forestières

Monsieur le Maire présente l'intérêt d'adhérer à la Fédération nationale des communes forestières et son réseau pour ses rôles tenus aux niveaux départemental et national envers la bonne défense des intérêts de la propriété forestière communale et de la promotion du développement des territoires ruraux pour la forêt. Cette fédération est, de plus, en mesure d'aider la commune dans le cadre des OLD.

◆ Dénomination de voie

La dénomination des voies communales et privées ouvertes à la circulation est laissée au libre choix du Conseil municipal. Elle permet d'identifier clairement les adresses des immeubles et de faciliter la fourniture de services publics, tels que les secours et la connexion aux réseaux, et d'autres services commerciaux comme la délivrance du courrier et des livraisons.

La rue desservant l'école ne possède pas de nom ; le Conseil municipal propose de le créer et de lui donner le nom de : rue de l'École.

◆ Participation au financement de la protection complémentaire des agents pour le risque prévoyance et pour le risque santé

L'obligation de participation financière pour le risque prévoyance et le risque santé s'impose aux employeurs territoriaux à compter du 1^{er} janvier 2025. La participation ne pourra être inférieure à 20 % du montant de référence fixé à 35 €, soit 7 € pour le risque prévoyance et à 50 % du montant de référence fixé à 30 €, soit 15 € pour le risque santé.

Le Conseil municipal décide de participer au financement des contrats et règlements labellisés auxquels les agents choisissent de souscrire, pour un montant fixé à 10 € pour le risque prévoyance, et à 20 € pour le risque santé.

Quelques retours sur l'utilisation de la salle de répétition musicale

« Le Studio », c'est un espace intimiste, situé entre l'aire de jeux des enfants et l'école, comprenant une salle artistique de répétition insonorisée, pour les groupes musicaux, équipée de plusieurs batteries, de matériel d'amplification, de micros et du matériel de base.

Le Studio est une volonté municipale de continuer à participer à l'épanouissement des musiciens de la commune. Dans la poursuite de son soutien à l'école associative de musique (section des Arts bleus), du soutien également à la fête de la musique, les élus ont voulu ainsi faciliter et permettre à tous, jeunes et moins jeunes, une pratique à vocation, de la musique de groupe.

Le studio est mis à disposition à titre gratuit pour les groupes de musique de la commune (indépendants ou inscrits en association et/ou auprès des associations landiranaises).

Le règlement d'utilisation, les règles de réservation ainsi que la liste des documents nécessaires sont disponibles auprès du secrétariat de mairie et/ou sur le site de www.landiras.fr.

Valérie Meneret

« C'est une salle à la fois fonctionnelle, inspirante et adaptée aux besoins artistiques. Une salle de répétition bien équipée et pensée pour favoriser le confort. C'est un espace où les musiciens se re-

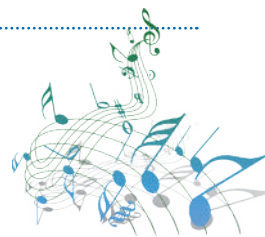
trouvent pour partager leur passion et progresser ensemble.

C'est un lieu spacieux où tout le monde se sent bien, où la créativité peut librement s'exprimer. Enfin, où l'ambiance est positive et collaborative. »

Rachey

« Cette salle de répétition est vraiment la bienvenue. Elle est conviviale, bien insonorisée et le matériel fourni est tout à fait adapté. Il y fait bon et elle est de taille idéale pour un groupe de 5 musiciens. Elle est agréable, bien agencée et confortable. On s'y sent vraiment bien, merci à la mairie ! »

Carine



Sans Additif en concert à Landiras

Vendredi 4 avril à 20 h 30 au foyer municipal

Une soirée musicale unique en son genre

Concept original de concert, « En cercle et nous ». Sans additif au début c'est d'abord 2 copains : Nicolas et Laurent, deux bonimenteurs qui chantent leurs chansons mais aussi celles des autres.

Ils ont foulé les petites et les grandes scènes françaises (comme *Musicalarue*), mais aussi irlandaises, belges, et croisé d'illustres énergumènes : *Debout sur le Zinc*, *Wally*, *Le Josem...* qui vont apporter à leur manière une touche colorée à leur univers musical.

En 2020, ils intègrent un troisième larron dans leur duo pour continuer à diffuser leurs joyeuses mélodies.

Avec 3 musiciens talentueux - Laurent Turpault (chant, guitare), Nicolas Lescombe (accordéon, clarinette, ukulélé) et Franck Duhamel (uku-basse) - Sans Additif propose un spectacle où le public est disposé en cercle (ou 1/2 cercle) autour des artistes, créant une ambiance intimiste et chaleureuse rappelant une soirée entre amis.

Ce trio offre un répertoire de compositions originales mêlant engagement social



et joie de vivre. Leurs textes, à la fois poétiques et réalistes, abordent des thèmes contemporains tout en gardant une approche résolument optimiste et bienveillante. Moment de partage authentique et ambiance conviviale à consommer sans modération.

Entrée adultes : 10 € ; 12-18 ans : 6 €.

Line Baraduc

Noël des enfants

La compagnie *Bekajams Event* est venue éblouir petits et grands le vendredi 13 décembre 2024 avec son spectacle de cirque « La piste aux Etoiles ». Une expérience artistique immersive et spectaculaire qui a ravi tant les parents que leurs enfants.

Ce sont quatre artistes pluridisciplinaires qui ont évolué sur la scène de notre salle polyvalente mais qui se sont également mêlés au public, au grand bonheur des plus petits.

Certains artistes ont enchaîné plusieurs passages et sur plusieurs agrès, comme Alexis, ce très adroit jongleur, jonglant au sol puis sur son monocycle et sautant ensuite sur sa roue Cyr pour une nouvelle prestation bluffante.

Ou comme Pauline avec son numéro de contorsion époustoufflant qui nous est

apparue soudain transformée en reine des neiges, sous le regard émerveillé des enfants qui l'ont accompagnée en chantant. Ne cessant jamais de nous surprendre, elle nous a régala ensuite avec son numéro de lyra pole (combinaison du cerceau et de la perche), alliant pole dance et acrobaties diverses.

Les enfants ont particulièrement apprécié l'arrivée d'Olaf qui n'a pas hésité une seconde à venir leur serrer la main. Que d'émotions ! Sans compter l'appel de Mercredi Addams, recrutant trois papas dans la salle et les déguisant en mascottes, provoquant le rire de leurs enfants et leurs compagnes.

Et il fallait bien sûr un clown, Romain, personnage comique de cet univers du cirque, qui a su, à pied ou sur ses échasses, amuser de ses pitreries notre public.

1 h 15 de spectacle que nous ne sommes pas près d'oublier !

Et les enfants n'en avaient pas fini de s'émerveiller car même le Père Noël a su se dégager du temps pour les rejoindre et passer un moment avec eux.

Nous tenons à remercier très chaleureusement le CCAS qui a offert à nos enfants et leur famille une superbe prestation pour ce Noël 2024, suivie de l'habituel goûter de Noël servi avec l'aide des membres de l'association *Vivre Ensemble*.

À souligner également que cette année encore, *Vivre Ensemble* a gâté chaque écolier inscrit à ce spectacle avec un bon d'achat chez *JouéClub* Langon. Un grand merci à cette association, toujours très impliquée pour aider notre village et ses habitants.

Carine Delabarre-Lecoq

Une fin d'année en musique

Le repas de Noël des anciens de Landiras est un événement très attendu où chacun prend plaisir à se retrouver pour célébrer cette période de l'année. C'est un moment de convivialité et de partage offert par le CLAAAL aux Landirais et Landirainaises de 70 ans et plus. Cette année, l'événement a été animé par l'orchestre *Cézannela* auquel s'étaient jointes deux danseuses, vêtues de costumes colorés, qui ont ajouté une touche festive, captivant l'attention des invités tout au long du repas.

L'orchestre *Cézannela* a su créer une ambiance chaleureuse, incitant les convives à danser et à se laisser emporter par la

musique. Les moments de danse ont été l'occasion de revivre des souvenirs.

Ce repas de Noël n'est pas seulement un moment de fête, mais aussi une belle façon de célébrer l'amitié et la solidarité au sein de la communauté des anciens de Landiras.

Comme chaque année, celles ou ceux qui n'ont pas pu ou pas souhaité assister au repas, ont reçu un colis distribué par les membres du CLAAAL et quelques bénévoles.

Merci à Paulette Lestage pour la décoration des tables et à l'association *Vivre Ensemble* pour le cadeau offert à chacun.

Alain Giroire



Concours Prodiges Art, 6^e édition

La commune de Landiras est ravie d'accueillir la 6^e édition du concours national Prodiges Art, qui se déroulera les 12 et 13 avril 2025. Cet événement mettra en lumière les talents prometteurs de jeunes musiciens, notamment des élèves jouant du piano, du violon et de la flûte traversière. Nous espérons y retrouver plusieurs élèves de l'association *Les Arts Bleus* de Landiras, qui ne manqueront pas d'impressionner le public.

Le concours débutera le samedi 12 avril à 15 h à la salle polyvalente par du piano et sera suivi à 18 h du traditionnel concert caritatif, gratuit pour tous.

Comme chaque année, ce concert sera organisé au profit du service pédiatrique de l'*Institut Gustave Roussy* à Villejuif. Il se déroulera dans une ambiance conviviale et sera suivi d'un verre de l'amitié.

Le lendemain, le concours se poursuivra à 14 h avec les candidats au violon et à la flûte traversière. À l'issue de cette seconde journée de concours, nous aurons le plaisir d'avoir le concert des lauréats.

Vous pouvez venir écouter, encourager et applaudir ces jeunes artistes durant ces 2 jours, **l'entrée est libre et gratuite**.

Ce programme musical sera interprété par les talentueux Anne Wiederker et Jean-Jacques Wiederker.

Cécile Vega

Anne et Jean-Jacques fondent en 1982 l'orchestre de chambre *Wiederker* et enregistrent avec cette formation deux CD chez Arion-Koch Schwann, des œuvres d'Indy, Fumet, Honegger qui seront salués par la critique



Anne Wiederker obtient la licence de concert à l'école normale de musique de Paris et remporte le premier prix du conservatoire national supérieur de musique de Paris dans la classe de Pierre Doukan, ainsi que le premier prix de musique de chambre dans la classe de Jean Hubeau. Titulaire du certificat d'aptitude pour l'enseignement du violon dans les conservatoires nationaux de région, elle enseigne à l'école nationale de musique de Mantes-la-Jolie et est nommée en 1998 professeur de violon et de musique de chambre au conservatoire du 14^e arrondissement de Paris. Elle donne de nombreux concerts en soliste avec la *Camerata de Versailles*, le *Sinfonietta de Chambord*, dans de nombreux festivals : festival estival de Paris, Royan, festival du Marais, à Radio France ; avec différentes formations : ensemble Intercontemporain, 2E2M, Ars Nova... où elle joue de nombreuses créations et à l'occasion de tournées en Allemagne, Grande-Bretagne, Russie, Grèce...



Jean-Jacques Wiederker remporte le premier prix de violoncelle au conservatoire national supérieur de musique de Paris dans la classe de Bernard Michelin et le premier prix de musique de chambre dans la classe de Pierre Pasquier. Il est violoncelle solo à l'orchestre de *la Garde Républicaine*, professeur de violoncelle au conservatoire du 14^e arrondissement de Paris et dirige l'orchestre de cet établissement. Il donne de nombreux concerts en soliste et en formation de musique de chambre à Radio France, à la télévision et à l'occasion de tournées en Allemagne, Belgique, Italie, Japon, Grèce, Russie... Il se produit dans de nombreux festivals : le festival estival de Paris, le festival de Royan, celui de La Rochelle, le festival du Marais... Il joue régulièrement en soliste avec l'orchestre de *la Garde Républicaine*, la *Camerata de Versailles* et le *Sinfonietta de Chambord*.



Programme du concert caritatif du 12 avril à 18 h :

1^{ère} partie :

- Arcangelo Corelli : Prélude Gigue
- Antonio Vivaldi : Adagio
- Jean- Sébastien Bach : Deux Inventions
- Jean-Baptiste Bréval : Allegro
- Georges Bizet : Romance de Nadir : L'amour est un oiseau rebelle
- Camille Saint-Saëns : Danse Macabre

2^e partie :

- Reinhold Glière : Gavotte : Berceuse, Scherzo
- Émile Waldteufel : Amour et Printemps
- Dimitri Chostakovitch : Valse
- Maurice Ravel : Très Vif
- Astor Piazzolla : Oblivion : Libertango
- Carlos Gardel : Por Una Cabeza

Connaissez-vous le FSL ? > (Fonds de Solidarité Logement)

Le Fonds de Solidarité Logement (FSL), instauré par la loi Besson du 31 mai 1990 visant à la mise en œuvre du droit au logement pour les ménages les plus démunis, est l'un des outils majeurs du Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD). Il vise à soutenir les personnes qui rencontrent des difficultés à accéder ou à se maintenir dans leur logement.



Le FSL intervient en dernier ressort, après que toutes les aides légales de droit commun ont été mobilisées en priorité.

Les personnes éligibles aux aides et aux accompagnements du FSL, doivent être en situation régulière, ne pas avoir le seul statut scolaire ou étudiant et disposer de ressources régulières. Elles peuvent prétendre à une aide lorsque leur situation sociale montre l'absence de tout autre soutien matériel ou financier.

Les Aides Financières pouvant être accordées par le FSL sont celles :

- pour l'accès au logement : dépôt de garantie, aide au premier loyer (équivalent au montant de l'estimation de l'allocation logement), assurance locative, double loyer, frais d'agence, frais de déménagement, et location d'un véhicule. Chaque aide est plafonnée.
- pour le maintien dans le logement : impayé de loyer, de charges locatives, de charges de copropriété et d'assurance locative.

- pour le maintien des fournitures d'énergie ou d'eau ou de communications électroniques : factures impayées, mise en place ou maintien de la mensualisation, amélioration du bâti ou achat d'un équipement lié à l'énergie.

Le FSL n'intervient pas pour une dette intégrée dans un dossier de surendettement, un contrat résilié (sauf monopole du fournisseur sur le territoire concerné), un changement de fournisseur, un logement quitté ou si la dette est gérée par un service de recouvrement.

Toutes les aides financières du FSL sont exclusivement versées aux tiers créanciers : bailleurs, fournisseurs d'énergie et d'eau, assureurs, agences immobilières, loueurs de véhicules, sociétés de déménagement, etc.

Le FSL ne peut pas intervenir lorsque les sommes réclamées ont été acquittées.

Les aides sont accordées en secours et/ou en prêt.

En cas de prêt, l'aide du FSL n'est versée qu'après retour du contrat de prêt signé par le ménage.

En cas de non-remboursement d'un prêt par le ménage, le FSL pourra engager des démarches contentieuses.

Le FSL de la Gironde dispose d'une équipe de travailleurs sociaux qui réalise en interne des mesures d'accompagnement.

Cet accompagnement a pour objet d'aider un ménage à :

- ▶ Appréhender ses droits et ses devoirs en qualité de locataire.
- ▶ Faire valoir ses droits : ouverture des droits à l'AL ou l'APL notamment.
- ▶ Assumer ses obligations et charges : souscription aux contrats d'énergie et d'eau, mise en place des mensualisations et des prélèvements automatiques, paiement des factures à échéance, paiement régulier du loyer et des assurances, gestion du budget, priorisation des dépenses, etc.
- ▶ Maîtriser ses charges, notamment d'énergie et d'eau.
- ▶ Occuper et entretenir son logement dans le respect du bien loué et de l'environnement.

Les aides du FSL sont attribuées en référence au quotient familial, au taux d'effort et en fonction des informations contenues dans le dossier, notamment dans l'évaluation sociale.

Si vous rencontrez des difficultés financières concernant votre logement, vous pouvez demander toutes informations auprès d'Alain Giroire, vice-président du CCAS, soit en téléphonant au 06 81 70 91 66 ou par mail : solidarite@landiras.fr

Alain Giroire



Landiras : une commune où, de tout évidence, « il fait bon vivre » longtemps

Jeanine Labuzan fête ses 100 ans chez elle, très entourée

Il gelait à « pierre fendre » (selon l'expression réservée) quand Jeanine Serres est née le 13 décembre 1924. Par -10°, il ne faisait pas bon courir les chemins, pourtant son grand-père n'a pas eu le choix que de prendre le cheval et la charrette pour aller quérir la sage femme.

C'est à Gabarnac, très entourée par sa famille, que Jeanine a passé toute sa jeunesse sur la propriété familiale riche de ce vignoble de vins liquoreux aux couleurs dorées par le soleil de ses coteaux. Bonne élève, elle aurait souhaité continuer ses études mais la vie et surtout la guerre en ont décidé autrement. Joyeuse, pleine de vie et très sociable, elle intègre facilement tantôt une équipe de basket, tantôt une chorale. Elle aime chanter, elle a une belle voix et rêve de devenir comédienne.

A 24 ans, elle rencontre Jeannot et vient s'installer à Menon dans la maison familiale de son mari et sur un autre vignoble.

Avec deux enfants, Jacqueline et Jean-Michel, sa vie de femme au foyer n'a pas de temps mort : il faut en parallèle aider Jeannot à travailler la vigne, faire les vendanges, rentrer foin et regains pour nourrir le bétail.

À 30 ans et avec son permis de conduire en poche, elle en profite pour rendre de nombreux services comme accompagner des voisins au marché à Langon mais aussi s'octroyer quelques plaisirs, entre autres celui d'aller au Grand Théâtre.

Elle aime la compagnie festive, les parties de belote enjouées, les bals et surtout celui de la fête à Menon où ses talents de danseuse se remarquent autant sur le tango que sur la valse ou la java.

Au décès de son mari, elle choisit d'adhérer au Rayon Vert pour maintenir ce lien social dont elle ressent le besoin. Elle profite ainsi des voyages en Italie, au Maroc..., visite de nombreux châteaux et satisfait sa passion pour l'histoire de France.

C'est entourée de toute sa famille, de ses amis, des services médicaux et de maintien à domicile qu'elle a pu fêter ce siècle d'une vie dont ni son sourire ni son discours ne cachent qu'elle est plutôt heureuse.



Jeanine Labuzan entourée de Jean-Marc Pelletant, maire de Landiras et de André Massieu, maire de Gabarnac

La commune de Landiras tenait à honorer sa centenaire par la présence de son maire Jean-Marc Pelletant, Line Baraduc et Alain Giroire, rejoints par le maire de Gabarnac A. Massieu

Hommage à Simone Larriaut, notre deuxième centenaire

Le 5 février 2025, c'est avec une grande joie que la municipalité représentée par son maire Jean-Marc Pelletant et Alain Giroire, adjoint, ont partagé les 100 ans de Simone Larriaut, née Couthures, avec sa famille.



Simone est née à Léogeats où elle a grandi et passé une enfance simple. Son parcours témoigne d'un engagement marqué par le travail et peu de loisirs. En 1948, elle se marie avec Jean-Gabriel Larriaut et s'installe à Loupiac où elle commence sa carrière en tant qu'ouvrière agricole au château Darriet, aux côtés de son époux. Ensemble, ils ont construit une vie fondée sur le travail et la famille. Simone a donné naissance à 2 filles, Annette et Jacqueline. Après quelques années à Loupiac, ils déménagent à Sagnac et Muret dans les Landes où Simone travaille à l'entreprise forestière Dumartin, puis ils quittent ce village pour vivre dans un moulin à Haut Richet et ensuite à Richet près de Pissos, où son mari travaille à la briqueterie. Le duo dynamique se rejoint pour travailler ensemble dans l'entreprise d'exploitation forestière Hazera. Déterminés, ils apportent leur aide, certains week-ends au restaurant *Lassus*, témoignant de leur esprit de solidarité et d'entraide. En 1980, l'heure de la retraite sonne, après une vie professionnelle bien remplie.

En 1984, ils s'établissent à Saint-Symphorien.

Malheureusement, le décès de son mari en 2010, met un terme à ce chapitre de vie commune.

Un an plus tard, en 2011, Simone emménage chez l'une de ces filles, Jacqueline Normant, à Landiras, où elle vit aujourd'hui.

Sa vie marquée par le travail inspire tous ceux qui ont eu le privilège de la connaître.

Nous lui souhaitons de partager beaucoup de bonheur entourée de ses proches, lui garantissant une vie sereine.

Ces deux centenaires landiranaïses n'ont certainement pas été interrogées par l'institut de sondage OpinionWay et c'est bien dommage : Landiras aurait pu se trouver en meilleure position dans le classement des villes et villages où il fait bon vivre.

Line Baraduc et Alain Giroire

Part'Âge s'engage

Avec l'intervention de l'association « Mieux Vivre à sa Façon », qui organise des accueils itinérants pour tous les âges, les rencontres sont maintenant organisées deux fois par mois jusqu'en juin (pour l'instant), en alternance avec les après-midis organisés par les bénévoles et les élus de Landiras.

Chaque après-midi a son thème et toujours un bon gâteau ! Les idées et les projets ne manquent pas. Ces propositions nous apportent toujours de belles et parfois surprenantes découvertes, expériences et rencontres, partagées dans la bonne humeur et la bienveillance. Récemment, parmi les plus remarquables :

l'atelier « bien-être », l'après-midi avec l'art-thérapeute, Karen Boetschi autour du modelage (elle reviendra pour un autre défi créatif !), les rencontres avec les enfants de l'accueil de Loisirs, très investis, attentifs et curieux.

La participation est libre et gratuite. Nous pouvons venir vous chercher chez vous et vous raccompagner : n'hésitez pas à nous contacter pour avoir le programme ou pour tout renseignement complémentaire.

Alain Giroire au 06 81 70 91 66
ou Adeline Massé au 06 88 98 65 94.

Adeline Massé



La santé des femmes



Au foyer rural, le jeudi 5 juin, les femmes de tous âges, ainsi que les parents et les conjoints pourront s'informer sur les événements qui jalonnent la vie féminine, des premières règles à la ménopause.

Cette soirée sera l'occasion de trouver des réponses sans tabous, sur ce sujet intime et parfois sensible. Avec bienveillance et convivialité, des professionnel-le-s de santé et des associations de prévention répondront à vos questions (qui pourront être anonymes).

Le Collectif landiranaï de prévention et d'information en santé publique vous accueillera le 5 juin à partir de 19 h autour d'un stand de brochures et de documentations, pour un début des échanges à 19 h 30.

Cette soirée gratuite et ouverte à tous et toutes sera ponctuée par un verre de l'amitié offert par la mairie.

Karine Sallafranque

Formation en premiers secours et santé mentale Sentinelle

2^e édition à Landiras

L'association Rénovation porte, avec l'ARS Nouvelle Aquitaine, le dispositif de prévention du risque suicidaire en Gironde et dans les Landes, qui s'inscrit dans une dynamique territoriale de santé publique.

L'équipe assure la formation de personnes Sentinelles & d'Évaluateurs de la crise suicidaire, tout en animant les réseaux Gironde, Landes et Pyrénées Atlantiques de prévention du risque suicidaire. Elle coordonne également le déploiement des formations sur les douze départements de la région Nouvelle-Aquitaine.

Dans ce cadre, la commune de Landiras en partenariat avec l'association Rénovation vous propose des formations Sentinelles et Premiers Secours en Santé Mentale.

Ces formations sont à destination de tous citoyens, tous professionnels ou bénévoles.

Financés par l'Agence régionale de santé, ces modules de formations sont gratuits pour les participants.

« Le suicide est un phénomène complexe et prévalent, trop souvent stigmatisé et dramatique pour les familles touchées. Pourtant les suicides sont évitables dans une majorité de situations. Un ensemble de mesures est possible au niveau de la population générale, des populations vulnérables et au niveau individuel. Cela nécessite la mise en place d'une stratégie globale multisectorielle de prévention. »
SANTÉ PUBLIQUE FRANCE, FÉVRIER 2019

La formation Sentinelles aura lieu le 3 avril 2025 à Landiras, elle s'adresse à toute personne en mesure de repérer et d'appréhender la souffrance psychologique et la problématique suicidaire au sein de leur milieu de vie. Elle vise à consolider le premier maillon de la chaîne de prévention

pour les personnes en souffrance en facilitant leur accès aux soins.

La formation *Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM)* aura lieu le 19 et 20 mai 2025 à Landiras, elle permet de former des secouristes capables de mieux repérer les troubles en santé mentale, d'adopter un comportement adapté, d'informer sur les ressources disponibles, d'encourager à aller vers les professionnels adéquats et, en cas de crise, d'agir pour relayer au service le plus adapté.

Pour toute question à propos des formations en prévention du risque suicidaire, vous pouvez contacter la référente territoriale du Sud Gironde, **Clémence Baillet** au 07 85 99 19 17 ou par mail : clemence.baillet@renovation.asso.fr

Clémence Baillet



Campagne de sensibilisation SEMOCTOM

Épluchés, cuisinés, compostés... **et jamais jetés**



Nos déchets alimentaires
ont de la ressource.

VALORISONS-LES CHEZ NOUS !



Le SEMOCTOM propose une campagne de sensibilisation sur les déchets alimentaires à Landiras : une action concrète dès avril pour valoriser nos biodéchets.

Dans le courant du mois d'avril, les équipes du SEMOCTOM seront à Landiras pour rencontrer et sensibiliser les habitants à l'importance du tri et de la valorisation des déchets alimentaires. Munis d'accréditations officielles, les « messagers du SEMOCTOM » répondront à vos questions et vous proposeront des solutions concrètes pour mieux trier les déchets alimentaires.

Objectif : -100 kg par habitant d'ici 2030

Le projet « En100ble », porté par le SEMOCTOM en partenariat avec les communes, les habitants et les entreprises, vise à réduire de 100 kg par an et par habitant les déchets d'ici 2030. Les déchets alimentaires représentent une part importante de cet effort, et leur gestion efficace constitue une véritable opportunité pour alléger le poids de nos poubelles grises.

« Nos déchets alimentaires ont de la ressource, valorisons-les chez nous ! »



L'opération de sensibilisation vise à encourager les foyers à adopter des pratiques de compostage en leur fournissant gratuitement des kits complets composés d'un composteur de 400 L, un mélangeur et un bio-seau, et des sacs kraft remis directement à domicile par les messagers du SEMOCTOM.

Des solutions adaptées pour tous !

Et si vous n'avez pas de jardin ? Pour ceux qui ne peuvent pas composter chez eux, ou qui souhaitent valoriser des déchets alimentaires difficiles à traiter (comme la viande, le poisson ou les coquillages), six points de collecte dédiés seront prochainement installés dans la commune. Grâce votre bio-seau et à vos sacs krafts (fournis également par les messagers) vous pourrez déposer l'ensemble de vos déchets alimentaires. Ces points seront ramassés et nettoyés une fois par semaine.

Retrouvez l'emplacement des points de collecte sur www.semoctom.com ou sur l'application SEMOCTOM+ disponible sur l'App store et le Play store.

Vous avez raté le passage des messagers ? Aucun souci !

En cas d'absence lors du passage des messagers, ces derniers laisseront une information dans votre boîte aux lettres. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous recontacter. Vous pourrez également faire une demande de kit de compostage en quelques clics depuis notre application mobile.

Une assistance en ligne à portée de clic

Pour toute question ou besoin d'accompagnement supplémentaire, un agent conversationnel en ligne, TRIZZY, est disponible 24 h/24 sur le site internet du SEMOCTOM. Il saura guider les usagers dans leurs démarches de tri des déchets alimentaires et répondre à leurs interrogations.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter : prevention@semoctom.com

Luttons contre les vols d'identité



Bientôt un nouveau service permettant de créer son identité numérique régaliennne sera disponible à la mairie de Landiras : découvrez ici la procédure pour authentifier votre identité en toute sécurité.

Cette application pour smartphone a vocation à :

- prolonger les usages de la carte d'identité dans le monde numérique (prouver son identité lors de démarches en ligne)
- permettre de nouveaux usages dans le monde physique (contrôles routiers par les forces de l'ordre, retirer un colis, etc.)

L'application est disponible uniquement pour les personnes majeures possédant une carte d'identité électronique (CNle : format carte bancaire) et un smartphone compatible.

• Si vous avez déjà une CNle :

Une fois l'application France Identité installée :

– initialisez la demande de « certification » dans l'application. Vous obtenez un QR code

– faites vérifier votre identité en mairie avec votre titre et votre QR Code. L'agent procède à une comparaison d'empreintes.

L'usager est informé dans les 48 h (dans l'application) du succès ou de l'échec de sa démarche.

• Si vous n'avez pas de CNle, il vous faudra effectuer la démarche de demande de CNle avant de pouvoir profiter de ce service.

Scanner le QR code pour en savoir plus





Le Cercle

Clap, Clap, on entend les coups de marteaux et un échafaudage qui prend forme au-dessus du Cercle ! Eh oui, ça y est, Le Cercle fait une cure de jouvence. Les travaux ont commencé avec la rénovation de la toiture qui en avait bien besoin ainsi que toutes les gouttières. Merci à l'entreprise *Labreze* pour la réalisation des travaux.

La salle a été vidée et mise en cartons par les bénévoles du Cercle, Christine, Lysianne, Régis et les vétérans du foot qui ont tout démenagé à l'étage, un samedi matin... Merci à eux.

Les travaux d'intérieurs ont démarré, dans la salle du bar il n'y a plus de bardage, les murs ont été mis à nu pour être nettoyés et rénovés. Nicolas, notre coprésident a eu un boulot de dingue...

Les allers-retours ont donné le ton à la déchèterie, merci à Audrey et son super fourgon qui nous ont bien aidés.

Une petite découverte lorsque la salle a été vidée. On pense à l'ancienne boîte aux lettres ou autre chose... Malheureusement aucun trésor à l'intérieur.

Le bar a été démonté, travail fait par André qui nous a donné un sacré coup de main.

Et oh surprise ! Le poteau, le fameux, celui qui traînait au milieu de la salle a disparu.

L'IPN en bois est posé grâce à l'intervention de Nicolas (entreprise RMS) qui est notre maçon pour les travaux et, à l'aide de Nicolas et Jess, la pose était sportive. L'entreprise *Sibaud* nous fait toute la plomberie pour le futur bar et les futures toilettes.

Nous avons eu des surprises de travaux qui nous obligent à revoir notre plan de rénovation, frais imprévus. Nous gardons le moral et continuons à croire à une réouverture courant 2025.

Nous remercions tous les personnes qui ont et vont nous aider dans cette aventure.

Bénévolement vôtre.

La joyeuse équipe du Cercle



La saison 2024-2025 a commencé par de bons augures, la continuité de vos pratiques, et pour d'autres, la découverte d'une nouvelle activité.

En effet, cette année, la mise en place de cours de wushu complète la pratique des arts martiaux traditionnels chinois. Ce travail sur l'énergie met l'accent sur la précision du geste, la maîtrise de la respiration, la conscience du corps dans l'espace, la souplesse, le renforcement du bas du corps... Vous avez répondu présents autant les adultes que les enfants.

Concernant la pratique du karaté, le club a organisé un stage ISKK le 11 janvier 2025, stage du Nouvel an, vous avez répondu présents et nous avons pu partager un repas afin de resserrer les liens de cohésion.

Cet évènement permet de faire rayonner notre commune, notre club, auprès de

clubs comme le dojo de Biscarrosse, le dojo d'Eysines, le dojo des Landes, le dojo de Parentis...

Le club tient à remercier tous ses adhérents pour leur assiduité et leur persévérance, merci également aux parents et accompagnateurs qui nous permettent de conserver cette bienveillance.

Le 1^{er} février 2025, le club a organisé pour la seconde année consécutive le **Nouvel an chinois** sous le signe du serpent. Cet évènement est un moment de partage entre les adhérents et leur famille. Dégustation, danse, confondant toutes générations, un apéritif dinatoire offert par le club a été servi (200 personnes). Nous tenons à remercier tout le monde pour leur participation (pratiquants, bénévoles...)

Christophe Baret

Club Canin

Depuis décembre 2024, le *Club Canin Entre-Deux-Mers* s'est étoffé d'un moniteur supplémentaire (M. Christian Mahé) qui a de l'expérience en tant que moniteur. C'est avec beaucoup de plaisir que les membres du club l'ont accueilli. Cet homme a fait, début décembre, avec sa chienne malinoise de 1 an, plusieurs concours dont le CSAU, le brevet, et la classe 1. Il les a tous réussis avec excellence !

Le CSAU (Certificat de Sociabilité et d'Appétitude à l'Utilisation) est un examen canin élémentaire visant à vérifier le bon équilibre caractériel d'un chien, ainsi que sa capacité à obéir à son maître.



En tant que Président, je souhaite la bienvenue à M. Christian Mahé et longue vie au Club.

Nos séances sont le mercredi à 17 heures et le samedi à 10 heures.

Gilles Chassagne

Ca Val de Tursan

L'équitation, un sport aux multiples bienfaits pour les enfants

À travers l'équitation, les enfants découvrent bien plus qu'une activité sportive : ils développent leur équilibre, leur confiance en eux et leur relation aux autres. C'est pourquoi l'association *Ca Val de Tursan* s'engage à faire connaître cette discipline aux plus jeunes et à proposer des cours toute l'année et des stages à chaque vacances scolaires.

Un sport complet pour grandir en pleine forme

L'équitation sollicite de nombreux muscles sans que l'enfant en ait conscience. En effet, cette pratique sportive aide les enfants à adopter une posture droite et équilibrée, en sollicitant les muscles profonds du corps pour maintenir l'équilibre sur le poney.

Cette activité est également idéale pour travailler la coordination, la motricité et la conscience corporelle, notamment grâce à la synchronisation des mouvements avec ceux du poney.

L'équitation demande une attention constante, car l'enfant doit à la fois écouter son poney et anticiper ses réactions, coordonner ses propres mouvements, sans oublier de respecter les règles demandées par l'enseignant, ce qui renforce naturellement sa concentration.

Un impact positif sur le bien-être, la confiance en soi et le collectif

Au-delà du renforcement physique, les enfants apprennent également à canaliser



Crédits photos : ©Philippe Eluard

leur énergie et leurs émotions aux côtés de leurs fidèles compagnons à quatre sabots. En effet, les poneys, très sensibles, réagissent à l'état émotionnel de l'enfant. En apprenant à écouter et à guider son poney, l'enfant apprend à se canaliser en prenant conscience concrètement et immédiatement de l'impact de ses émotions sur l'animal.

L'association *Ca Val de Tursan* s'attache à ce que l'apprentissage de l'équitation soit pratiqué de façon ludique pour l'assimilation des gestes techniques, sans pression, afin d'aider les enfants à gagner en confiance en eux, à chaque défi relevé et chaque difficulté surmontée.

L'équitation est aussi un sport collectif. Entouré d'autres petits cavaliers, l'enfant apprend à respecter l'espace de chacun pour sa propre sécurité, à être attentif aux autres et à s'entraider.

Enfin, l'enfant doit s'occuper de son poney et du matériel avant et après l'heure passée en selle : brosser l'animal, installer la selle, mettre le filet, puis s'équiper en mettant une bombe et un gilet de protection... et, une fois la séance terminée, tout retirer, ranger soigneusement le matériel, s'occuper de son poney – gratouilles et carottes à volonté ! – et nettoyer son emplacement. Ces gestes réguliers développent l'autonomie, la rigueur et le sens des responsabilités. À l'association *Ca Val de Tursan*, petits et grands découvrent une discipline sportive alliant plaisir, apprentissage et complicité avec l'animal, dans un cadre naturel et bienveillant.

Caroline Pitois-Pavillot

Contact et renseignements :

Facebook : /ecuriesduvaldetursan ou
Philippe Eluard au 06 62 79 85 68



Renseignements à info.gymland@gmail.com

Gym Land



Une envie de vous dépenser vous anime?

L'association *Gymland* vous propose de nous rejoindre à la marche dominicale de 8-9 kms sur Landiras. Le départ se fait à 9 h 30 au stade pour un retour à 12 h.

À l'intérieur, RDV à la salle polyvalente, cours de gymnastique accessible à tous et toutes à partir de 16 ans les mercredis et vendredis soir.

Nous vous souhaitons de profiter des premiers beaux jours pour vous laisser aller aux exercices qui vous plairont car **BOUGER C'EST LA SANTÉ**

Le bureau *Gymland*
Angélique Labarriere

Jardin de Tomates s'active... >

Les jours rallongent, la température se réchauffe et pour mieux nous annoncer les beaux jours, les vols de grues nous saluent de leurs fanfares de trompettes.

Il est temps pour notre association de songer à préparer la saison. Nous venons de terminer le cycle d'envoi de graines à nos adhérents, soit plus de dix mille sachets de graines, aux quatre coins de l'hexagone et dans 16 pays étrangers.

C'est déjà la période des semis pour notre collection et pour les plants adhérents. Les semis ont débuté depuis la mi-février et grandissent dans notre serre comme vous pouvez le voir sur la photo. Nous allons poursuivre ces opérations jusqu'à la fin mars afin de pouvoir proposer à nos adhérents lors de nos distributions, l'ensemble des variétés sélectionnées cette année, soit environ 26000 plants.

Nos rendez-vous distributions au Château de Landiras vous sont proposés sur la carte agenda jointe. Bien sûr, en sus de ces samedis de rencontres, nous serons présents dans de nombreuses manifestations comme par le passé.

Lorsque viendra le moment des repotages, nous organiserons nos « Rencontres Jardinières » afin d'échanger avec les visiteurs de nos installations, sur les méthodes de culture et les variétés de tomates de notre collection ainsi que sur notre association. Le nombre de places étant limité, il est nécessaire de s'inscrire préalable-

ment auprès de Claude au 07 45 09 80 74. À noter qu'une fois la matinée de travail et d'échanges terminée, l'association offrira le pot de l'amitié et qu'un repas style « auberge espagnole » clôturera la journée.

Pour maintenir notre collection à un bon niveau, il est nécessaire de cultiver notre terrain au Château de Landiras. Cela exige là aussi beaucoup de temps et d'énergie puisqu'environ 1000 variétés seront plantées.

De même, l'activité de repotage de nos plants est une étape qui exige un maximum de bénévoles, c'est pourquoi toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

Nous avons cette année, sélectionné comme par le passé, de nouvelles variétés à découvrir. Nous essayons de proposer aux adhérents des fruits de toutes les couleurs et de toutes les tailles, mais surtout des tomates aux qualités gustatives irréprochables.

Outre les activités que nous venons de passer en revue, nous avons signé avec la Communauté de communes *Convergence Garonne* un partenariat pour des actions de découverte de nos activités. Cela concerne à la fois les « Relais Petite Enfance » des communes environnantes, et les groupes de seniors qui vont venir découvrir le jardinage et la tomate en particulier.

Comme vous le constatez, les activités ne manquent pas pour notre association. Elles



sont réalisées avec beaucoup de joies partagées et de franche amitié entre les bénévoles. Alors n'hésitez plus, venez rejoindre notre équipe selon le temps que vous pouvez nous consacrer. Nous sommes présents tous les jeudis et samedis matin au Château de Landiras. Et allez aussi visiter notre site Internet jardinsdetomates.fr.

Nous vous souhaitons de beaux moments de jardinage et des récoltes savoureuses.

Alain Couffrant

Les Arts Bleus >

Comme annoncé par ce Lien d'avril, le printemps est bien là. Ont germé de nouvelles idées, au chaud à l'association, afin de vous proposer des stages pour les semaines à venir en avril.

• **Dessin** à partir de 7 ans avec Bernie sur une journée en deux sessions.

Deux thèmes sont mis à l'honneur pour intéresser petits et grands, débutants ou confirmés. Savoir dessiner un élément puis le travailler en aquarelle, feutres, crayons de couleur : manga au choix (héros avec armes, animal fantastique, vêtements...), printemps au choix (élément de la nature, animaux, paysage, plante, outil).

• **Perles de rocailles** avec Corinne sur une après-midi. Ouvert à tous à partir de 10 ans. Sur le thème du printemps : au choix fleurs ou oiseaux. Confection de bijoux avec broche, pendentif, bracelet et boucles d'oreilles.



Nous vous retrouvons au gala prévu le 15 Juin où toutes nos activités seront mises à l'honneur.

Inspirons-nous de ce printemps pour nous nourrir de la clarté du ciel et profiter des arts de notre commune.

Angélique Labarriere

Pour tous renseignements : :
lesartsbleuslandiras@gmail.com

Vivre Ensemble >



Comme nous le pressentions depuis quelques semaines, le partenaire avec qui nous travaillions a cessé son activité. Par conséquent, nous avons de gros problèmes pour stocker le linge invendable destiné au recyclage. C'est la raison pour laquelle nous vous demandons de bien vouloir nous déposer uniquement des vêtements en bon état. Le fonctionnement de la boutique repose sur vous. Les dons diminuent, nous risquons de ne plus pouvoir maintenir notre activité si cela continue. Nous comptons donc sur vous, plus que jamais pour nous aider.

Si vous avez des vêtements à recycler, merci de les mettre dans les bornes "Relais" prévues à cet effet. La nôtre est réservée pour recevoir vos dons destinés à la revente.

Toute l'équipe de "Vivre Ensemble" vous remercie par avance. Nous vous attendons nombreuses et nombreux à la boutique.

Sabine Bousila

APE La Loco



L'APE en route vers la kermesse

L'Association des Parents d'Élèves *La Loco* a démarré l'année sur les chapeaux de roue. Le loto des familles de janvier a été un véritable succès, avec une salle comble et des lots qui ont ravi les enfants. Lors de notre assemblée générale début février, les comptes ont été approuvés et un vote a permis de choisir le thème de la kermesse du 27 juin, qui se déroulera cette année autour du cirque. Un moment festif que nous préparons activement et qui promet d'être inoubliable pour les enfants !

Le 15 mars, petits et grands se sont retrouvés pour un carnaval festif avec un concours de déguisement et la traditionnelle crémation de M. Carnaval. Un loto s'en est suivi le soir à la salle polyvalente. Aussi, mi-mars, il sera possible de commander des planches à découper person-

nalisées par les enfants, un achat solidaire pour financer la kermesse et dont la distribution se fera début mai.

Les escales à venir

• Chasse aux œufs le 20 avril

Les enfants pourront participer à une chasse aux œufs de Pâques dans la cour de l'école.

• Boum de printemps le 16 mai

Un moment festif pour les enfants, accompagné du retour des planches apéritives, très appréciées l'an dernier.

• **Kermesse du 27 juin** : appel aux bénévoles. La kermesse est l'événement phare de l'année, et son succès repose sur la mobilisation de chacun. Nous avons besoin de bénévoles pour participer à la préparation (organisation des stands, recherche de partenaires...) mais aussi pour aider le jour J afin d'assurer le



bon déroulement des animations. Une réunion d'accueil des bénévoles aura lieu samedi 14 juin au foyer municipal. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Nous comptons sur vous pour faire de cette kermesse un moment magique pour les enfants !

Les membres de l'APE La Loco

Contact : Nina BARANGER
au 06 72 42 87 98

Le Rayon Vert

L'assemblée générale du *Rayon Vert Landiranaïs* a eu lieu le samedi 25 janvier, dans la salle polyvalente. La participation a été, comme les années précédentes, assez conséquente. 136 personnes étaient présentes et elles ont pu renouveler leur adhésion maintenue à 15€ annuels.

Le rapport moral ainsi que le rapport financier ont été approuvés à l'unanimité. Le quitus pour la gestion a été donné aux membres du bureau également à l'unanimité. Le budget pour l'année 2025 a été présenté avec les différentes activités prévues, certaines déjà organisées, d'autres à prévoir.

Le comité de direction de l'association a deux présidents d'honneur, Madame Sores et Monsieur Pelletant, maire de Landiras. Monsieur Pelletant a participé à l'assemblée générale et nous a fait part de

tout l'intérêt qu'il porte à notre association qui participe à l'animation de la commune et au lien social des aînés.

Plusieurs membres du comité de direction ne se sont pas représentés pour une nouvelle période après plusieurs années de participation active pour lesquelles nous les remercions chaleureusement.

De nouveaux adhérents se sont portés candidats au comité de direction. Leurs candidatures ont été approuvées à l'unanimité des présents à l'assemblée générale. Il s'agit de Catherine Héry-Boué, Delphine Fouquet, Marie-Hélène Gorlier et Caroline Terrien. Lors de la réunion du Comité de Direction, elles ont été élues pour faire partie du Bureau qui se trouve ainsi partiellement renouvelé. Ces chan-



gements sont les bienvenus, ils augurent de la bonne santé de l'association et de sa pérennité pour les années à venir.

Pour revenir au programme de 2025, nous rappelons la sortie de 2 jours prévue au Puy-du-Fou du 5 au 7 septembre. Deux nuits d'hôtel sont prévues ainsi que les 2 spectacles « cinéscénie » et « les noces de feu ». Le programme complet et les conditions sont disponibles auprès de Marie-Françoise Giroire au 06 77 53 10 15. Il reste des places disponibles.

Le voyage en Croatie, Bosnie et Monténégro du 1 au 8 octobre sera certainement d'un grand intérêt à une période de l'année encore ensoleillée mais pas trop chaude. **Le programme et les conditions sont disponibles auprès de Sylvianne Fauthous au 07 87 96 38 20.** Il reste 5 places disponibles.

Sylvianne Fauthous

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de **Francine Trénit** qui était bien connue des adhérents du *Rayon Vert Landiranaïs*. En effet elle était membre de l'association depuis de nombreuses années et en a été présidente pendant 6 ans de 2009 à 2014. Lors de cette période, elle a initié de nombreuses sorties et des voyages en particulier au Canada, en Sicile, en Croatie, en Hollande. Elle a géré pendant de nombreuses années les lotos de l'association et a ainsi permis à de nombreux Landiranaïs de passer un bon moment et au *Rayon Vert* de récolter des fonds bien utiles pour les activités. Ces dernières années, elle ne manquait pas les lotos du dimanche après-midi ou les petits lotos organisés pour les adhérents. Sa présence était toujours attendue et nous lui savons gré de sa participation.

Tous les adhérents et plus particulièrement les anciens qui l'ont bien connue, partagent la peine de sa famille et de ses amis.

Plusieurs évènements ont ponctué le premier trimestre 2025 pour le club : lotos, stages pendant les vacances scolaires, vente de chocolats pour Pâques.

Nous rappelons qu'il reste de la place sur notre section "tout petit" (à partir de 15 mois avec un parent présent), le mercredi



matin pour un cours de Baby gym avec un encadrement professionnel et du matériel approprié à la petite enfance.

Sur le plan sportif, certaines de nos petites poussines ont été engagées en Coupe formation niveau 2, elles ont pu appréhender une vraie compétition et ont réussi les premières épreuves avec succès. Les gymnastes en section Compétition ensemble, accompagnées par leur entraîneur Tiphaine, ont déjà participé à 2 compétitions départementale et pré régionale. Reste la compétition régionale à Bordeaux le 11 mai. Nous leur souhaitons une belle progression gymnique et surtout beaucoup de plaisir à évoluer sur une compétition organisée par la Fédération Française de Gymnastique.

Le dimanche 30 mars, une pré-compétition a été organisée dans la salle polyvalente pour mettre les gymnastes du secteur loisir en situation de compétition officielle avec des juges et du public avant la grande compétition du dimanche 6 avril où l'on remettra le titre de meilleur club loisirs de gymnastique rythmique 2024 de la Gironde en jeu.



Le gala de fin d'année sera présenté le vendredi 20 juin sur le thème « l'AGRL fait son festival ! » et il sera proposé un temps festif avec les enfants et leur famille après le spectacle.

Cette année encore, le club s'est engagé auprès du portail sport de la CDC Convergence Garonne afin de participer aux animations de CAP33. Tiphaine interviendra début juillet dans la salle polyvalente pour des animations de découverte de la GR avec des stands inscriptions pour les nouveaux adhérents.

Pré-inscription pour l'année 2025-2026 à partir du 23 juin.

N'hésitez pas à nous contacter pour réserver les cours de votre enfant pour la saison prochaine !

Sportivement

La présidente Christelle Ricaud

Contact :
associationgrlandiras@gmail.com

Association LEA

Printemps du Ciron : une balade à Landiras sur le tracé du projet LGV

Le dimanche 23 mars 2025, nous avons organisé une balade commentée près du Tursan pour présenter les impacts désastreux de la construction d'une LGV (Ligne à Grande Vitesse) dans ce territoire fragile et riche en biodiversité avec son cours d'eau préservé, sa forêt, ses zones humides...

En effet, dans le cadre du « Printemps du Ciron » qui s'est déroulé les 21-22-23 mars à Bernos-Beaulac et plus largement dans la vallée du Ciron, à la croisée des territoires en lutte contre les LGV du Sud-Ouest, l'association LEA s'est associée au collectif NINA, à la commune de Bernos-Beaulac et à de nombreuses associations, collectifs et élus de la vallée du Ciron, de Gironde et des autres départements.

La présentation du tracé local du projet LGV et ses impacts ont été détaillés : remblais, granulats, gravières, zones humides, viaduc... Un point a également

été fait sur l'incendie de 2022 et sur les contraintes fortes qu'une LGV ferait peser sur la sécurité incendie.

La journée s'est poursuivie à Bernos-Beaulac, sur le site de Bacourey, au bord du Ciron, autour d'un pique-nique qui a rassemblé les opposants à ce projet inutile et dévastateur.

Nous poursuivons notre opposition ferme et déterminée à ce projet pharaonique et d'un autre temps qui rencontre de nombreuses difficultés.

Nous vous proposons une ballade commentée à Landiras au bord du Tursan, près du tracé de la LGV.

Seront abordés la présentation du tracé local et ses impacts : remblais, granulats, gravières, zones humides, viaduc... Un point sera fait également sur l'incendie de 2022 et sur les contraintes fortes qu'une LGV ferait peser sur la sécurité incendie.


– Lieu de RDV: Landiras, route de Bernadet, près du Tursan et de la piste de gaz



– Horaire: 9 h 30 à 11 h
– Inscription : par mail à lea.asso@free.fr ou par téléphone au 05 56 62 99 57

Rendez-vous ensuite à 12 h à Bernos-Beaulac pour un pique-nique sur le site de Bacourey, au bord du Ciron (restauration et boissons sur place : cantine solidaire).

Denise Cassou

 Plus d'infos sur lea.asso.free.fr et sur lgvnonmerci.fr/printemps-du-ciron/
Contact : mail <lea.asso@free.fr> ou par téléphone au 05 56 62 99 57

« L'Instant Beauté » : l'institut qui emménage à Landiras ! >

Il y a quelques jours, le Lien est allé à la rencontre d'Émilie Pereira en vue de l'ouverture prochaine de son nouveau commerce, Rue Roger Dagut... Cette pétillante jeune femme, âgée d'une trentaine d'années, nous partage ses futurs projets professionnels au sein de la commune.



Florence Bolmont : Pourquoi avoir choisi Landiras pour vous installer ?

Émilie Pereira : Un pur hasard ! mais un super hasard... c'est toute jeune que j'ai découvert cette commune : j'étais invitée par des amis à un repas... et vite charmée par la beauté de ce village, quand un peu plus tard dans la journée, nous nous sommes promenés dans le village.

FB : D'où venez-vous ?

EP : Je suis originaire de Pessac : une grande ville à côté d'une grosse agglomération, des grandes enseignes, des infrastructures immenses.

Mais c'est Landiras qui me plaisait, pour son cadre de verdure, son bourg, ses commerces de proximité, l'école, la vie associative... c'est dynamique, le tout dans une campagne apaisante !

FB : Quand vous êtes-vous installée ?

EP : Nous sommes Landirais depuis 10 ans maintenant !

Avec mon mari, on souhaitait vivre hors des grandes agglos et à force de chercher, nous avons eu la chance de trouver une maison qui nous correspondait... à Landiras, même si tous les deux on travaillait encore sur Bordeaux : on n'a pas hésité.

FB : Qu'est-ce qui vous a motivée à créer votre propre institut de beauté ?

EP : Je me suis orientée très tôt vers l'esthétique et les massages car attirée par les métiers de bien-être. Après un BEP Esthétique et des formations professionnelles en massages, d'apprentie à salariée, j'ai travaillé dans des instituts, une parfumerie...

Vers mes 29 ans, je réalise que je m'éloignais de ma première passion pour ne faire que de la vente.

Puis un jour, mon mari et moi avons eu la possibilité d'accéder à un local commercial à Langon : c'était l'occasion d'ouvrir mon propre salon !

FB : Bientôt un nouvel institut, cette fois à Landiras : pourquoi ?

EP : Depuis notre emménagement ici, je cherchais un local proche de notre domicile.

À l'époque, je ne trouvais pas ou je ratais de peu le bail à côté du salon de coiffure.

Et récemment, l'occasion s'est à nouveau présentée : cette fois, je l'ai saisie et j'ai vu là, la possibilité de faire évoluer mon activité tout en restant proche de mon lieu de vie.

FB : Que représente cette future ouverture ?

EP : C'est la réalisation d'un rêve secret de mes 20 ans : « vivre et travailler à Landiras ».

C'est une nouvelle aventure professionnelle, enrichie par l'expérience de mon premier institut, mêlant excitation, joie et une pointe de nostalgie.

Cet espace, plus grand, permet d'inclure un salon dédié qu'aux massages pour une partie de ma clientèle déjà fidélisée. Je garde le nom de l'enseigne « Instant Beauté », je change juste de commune pour plus de praticité : un parking accessible, plus de volume et compléter la synergie des commerces voisins.

FB : Quels types de soins bien-être allez-vous proposer ?

EP : Dans un des salons, je propose les soins traditionnels pour les ongles et tout type d'épilation ; dans un autre espace, une déclinaison de massages « bien-être », holistiques, facialistes.

Enfin, pour garantir la continuité des soins de mes clients fidèles et l'accueil dès l'ouverture du nouvel « Instant Beauté » à Landiras, je conserve la plateforme **Planity - Instant Beauté** : pratique et sûr, cet agenda numérique permet de présenter les créneaux disponibles par prestation.

Encore quelques jours pour Émilie Pereira qui termine la décoration de ce futur lieu détente et cocooning à l'atmosphère cosy, où elle vous accueillera en semaine, du lundi au samedi, à l'exception du mercredi.

Comme nous, avez-vous hâte de découvrir les lieux ?

Propos recueillis par Florence Bolmont

«Instant Beauté» : Réservation sur Planity : Instant Beauté - Émilie Pereira

Mairie de Landiras

Place du XI Novembre - 33720 Landiras
Tél. 05 56 62 50 28 - Fax 05 56 62 48 69
Retrouvez-nous sur le web www.landiras.fr
www.facebook.com/mairiedelandiras/

Heures d'ouverture : Lundi, mardi et jeudi :
8 h 30 - 12 h - 13 h 30 - 18 h
Mercredi : 8 h 30 - 12 h
Vendredi : 8 h 30 - 12 h - 13 h 30 - 16 h
Samedi : 9 h - 12 h, sauf juillet et août

Prochain bulletin municipal début juillet 2025
Vous êtes invités à faire parvenir vos articles à :
leliendelandiras@gmail.com
avant le 5 juin 2025.

Le Carrefour Contact de Landiras fait déjà sensation >



Ouvert officiellement le 12 février près du quartier Menon, le Carrefour Contact, co-géré par Stéphane et Dylan Pène, a déjà conquis les habitants. La veille, une visite et un apéritif inaugural ont réuni plus de 300 personnes, dans une ambiance chaleureuse - les gérants remercient tous les participants pour ce bel accueil.

La laverie et la station essence rencontrent un franc succès, tout comme le drive avec son espace dédié pour retirer les courses commandées en ligne.

De plus en plus, une clientèle matinale (dès 7 h) vient savourer boissons chaudes et viennoiseries, tandis que le « My Pie » régale à midi avec sa déclinaison de plats chauds (juste après le rayon boulangerie).

Et bientôt, avant l'été, encore un service à découvrir... En effet, le magasin proposera la location d'utilitaires (12 m³ et 20 m³ avec hayon) !

C'est indéniable : ce nouveau commerce s'ancre peu à peu dans le quotidien des Landirais.

Florence Bolmont

Carrefour Contact Landiras 99, Route de Guillos - 33720 Landiras

ERRATUM : Le calendrier municipal 2025 a fait Pâques avant Rameaux. Cette année Pâques sera bien le 20 avril. Nous nous excusons pour la gêne occasionnée et vous remercions de votre compréhension.